RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
46 - LOT

AR Prefecture
046-214600017-20260420-2026_39-DE
Reçu le 20/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	12
• votants	15
• absents	3
• exclus	

De la commune d'Albas

DELIBERATION N° 2026-39

Séance du 20 avril 2026

à 18 heures 00

Date de convocation :
10 avril 2026

Date d'affichage :
10 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. ALAUX Jean-Pierre

Objet

Renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Laura HESLENFELD, Marie-France QUEBRIAC, Melha MAMMERI, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Jérôme COUTURE, Marc DECOUDIN, Didier GUYOT.

Représentés :

Daniel ROUDIEREa donné pouvoir à Jean-Pierre ALAUX
Lionel CURT a donné pouvoir Pauline ROBEDAT
Dominique FLERON a donné pouvoir à Catherine PREVOT

Secrétaire de séance :

Mme PREVOT Catherine

Conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée: du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.
La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, à savoir 24 personnes, proposée sur délibération du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, propose les membres suivants :

AR Prefecture
046-214600017-20260420-2026_39-DE
Reçu le 30/04/2026

1. Jérôme COUTURE
2. Christophe DELARGE
3. André PEZET
4. Lionel CURT
5. Didier GUYOT
6. Marc DECOUDIN
7. Patrick FABRE
8. Françoise MASCONIN
9. Lucas LAGREZE
10. Marc CAYLA
11. Martial STAMBOULI
12. Didier PELVILLAIN
13. Lionel CURT
14. Noémie BOUYEUX
15. Raymonde DESTAMPES
16. Michel REILHÉ
17. Jacky FOUSSAT
18. Mathieu LLORCA
19. Jean-Louis ALLIOT
20. Martine CAUNEZIL
21. Thomas BEAUVILLAIN
22. Benoit BEAUVILLAIN
23. Olivier SEGONDY
24. Sylvain GARRIGUES

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture De Cahors le 30 avril 2026.

Publié ou notifié le .

Fait à Albas, le 30 avril 2026

Le Maire

MAIRIE D'ALBAS 46140 (LOT)